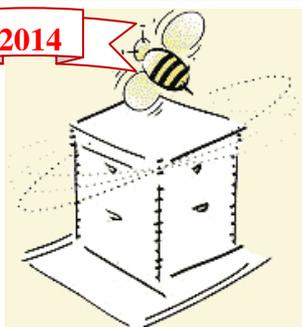


2014



Plus de **400 ADHERENTS** nous font toujours confiance !

Ils se répartissent de la façon suivante:

Nombre de ruches	Nombre d'adhérents	Nb ruches
0 à 9	254	1128
0 à 24	101	1362
25 à 49	35	1131
50 à 99	13	844
100 et plus	9	1293
Total	412	5735

Le nombre de ruches déclarées reste stable par rapport à 2013, avec un nombre d'adhérents en légère augmentation.

Ce tableau permet d'établir que plus de 60% des adhérents possèdent moins de 10 ruches et entretiennent 20% du cheptel. L'apiculture de loisir concerne une majorité d'entre vous. Votre motivation principale: maintenir la présence de pollinisateurs dans votre environnement immédiat et éventuellement produire du miel pour une consommation familiale.

Les nouveaux apiculteurs doivent apprendre à connaître les diverses facettes regroupées sous le vocable « apiculture » : miel, races d'abeilles, pollen, maladies des abeilles, matériel, etc... Ils découvrent un monde complexe pour maîtriser toute la filière de maintien en bonne santé des colonies avec une réglementation bien contraignante.

Certains apiculteurs avec quelques ruches sont très « *interventionnistes* » au sein de leurs colonies. En opposition à ceux qui laissent faire la nature en pensant que celle-ci est un monde d'équilibre et d'harmonie. Souvent les débutants recherchent une clef universelle permettant à leurs colonies de bien vivre et franchir les

divers aléas sans trop d'encombres. Certains espèrent que leurs abeilles peuvent ou sauront faire face à tous les obstacles présents dans la nature. Les difficultés rencontrées par les abeilles trouveraient leurs origines dans le monde moderne.

Il faut retenir qu'une colonie d'abeille est une **société**. Chaque société, ou colonie si vous préférez, a ses propres comportements et réactions face aux éléments de son environnement : météo, nature, emplacement, pesticides. Sans omettre les apiculteurs qui prélèvent (*miel, pollen...*), introduisent (*nourrissement, médicaments...*) divisent ou fusionnent des colonies !

Les apiculteurs pratiquant l'élevage de reine savent bien que toutes les sœurs nées d'un même élevage n'auront pas des comportements similaires par la suite. Dans la sélection génétique on est à la recherche de caractères prédominants, mais qui se déclineront souvent de manière différente dans les futures colonies (*sociétés*).

Un fascicule concernant la vie de notre association et la réglementation pour tout possesseur de ruches est à la disposition de nos adhérents depuis 2012. N'hésitez pas à nous le demander. En vous rappelant qu'il nous est plus facile de vous le communiquer par messagerie.

ADHESION 2014 :

La cotisation, reste à **16€**. Nous vous invitons à retourner rapidement **le bulletin d'adhésion 2014** vous permettant ainsi d'accéder au dépôt et d'être couvert en cas de sinistre de vos ruches.

Une légère hausse du tarif des assurances dans les options proposées et le prix de la revue « **abeilles et fleurs** » sont les seules modifications notables.

Certains retardataires ne renvoient leur bulletin qu'en milieu d'année par oubli ou négligence. Nous portons à votre connaissance le fait suivant : *un adhérent possesseur d'une centaine de ruches avait oublié de renvoyer son adhésion en début 2013. Courant avril*

il nous signale qu'une vingtaine de ruches avec leurs colonies avaient été volées. Cet apiculteur, ensuite nous sollicite pour savoir si l'assurance couvrirait malgré tout ce sinistre en argumentant que cela faisait de nombreuses années qu'il adhère à notre syndicat !

L'assurance par tacite reconduction couvrira un sinistre courant janvier mais pas au-delà; pensez-y. Est-ce que cela viendrait à l'esprit d'une personne de solliciter son assurance pour un dommage (*véhicule, habitation, ...*) s'il n'avait pas réglé sa cotisation depuis 3 mois ? Même si le préjudice d'un vol est loin d'être insignifiant, nous vous invitons à réfléchir aux conséquences d'une plainte, dans le cas de piqûres de vos abeilles sur un tiers souffrant d'allergies.

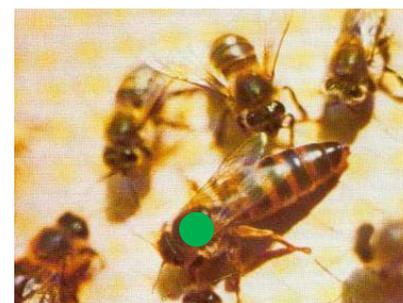
Notre contrat collectif d'assurance couvre une année civile et ce qu'elle que soit la date de votre adhésion. C'est donc du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Cette année vous daterez et signerez votre bulletin d'adhésion au recto permettant d'éviter tout malentendu.

Nous invitons nos adhérents à préciser leurs coordonnées de messagerie. Cela permettant de recevoir en cours d'année diverses informations, toutes de nature apicole. La présence d'une adresse de messagerie facilite notre travail de secrétariat.

REINE 2014 :

Elle sera marquée de couleur verte



SECTION APICOLE :

La section apicole du G.D.S.15 distribue les médicaments nécessitant une ordonnance uniquement aux apiculteurs à jour dans le règlement de leur cotisation annuelle à cette structure. Nous vous invitons à cotiser à la section apicole du GDS15 pour bénéficier de l'aide du conseil général dans l'achat de vos lanières APIVAR.

Cette section apicole a proposé 2 formations gratuites à ses adhérents en 2013 : la première sur le sanitaire et la seconde sur la mise en hivernage.

Nous rappelons à tous les apiculteurs qu'il n'y a aucun lien entre le syndicat et la section apicole. Les 2 jeudis de délivrance à Aurillac des lanières, le dépôt sera exceptionnellement ouvert à partir de 15h00. Voir calendrier.

La section apicole récupère vos lanières APIVAR usagées par respect de l'environnement. Pour vous y aider nous vous invitons à les déposer lors de votre passage au dépôt. Elles seront dans un emballage transparent de taille correspondant au nombre de lanières, ne devant contenir que des lanières à usage apicole. Nous comptons sur votre compréhension pour faciliter cette collecte.

SAISON APICOLE 2013: Des pertes hivernales moins importantes que l'hiver précédent avec un diagnostic et une quantification toujours difficiles à établir.

Le Cantal est toujours présenté avec une grande diversité dans ses paysages, sa flore, son climat, etc... Doit-on s'acharner à vouloir trouver des similitudes dans les productions et/ou les pertes de colonies selon que l'on se trouve à VIEILLEVIE ou à RUYNES en MARGERIDE ? Pour ma part je répondrais non, et j'évoquerai même la notion de « microclimats » quand il suffit de parcourir quelques kilomètres pour s'élever de plusieurs centaines de mètres, se retrouver avec une végétation totalement différente et des précipitations non comparables. Ces divers éléments influencent fortement le comportement des colonies.

Lors des visites effectuées chez plusieurs apiculteurs dans le cadre du réseau de surveillance épidémiologique que j'ai eu l'occasion d'effectuer sur une même période des grandes disparités apparaissaient. Dans le bassin sud d'Aurillac des colonies en carence alimentaire en fin de printemps, symptôme absent ailleurs, surtout à ce stade critique.

2013 sera qualifiée de très humide. Humidité ayant déjà commencé début novembre 2012 pour se poursuivre, sans discontinuité, jusqu'à fin juin 2013 ! Un mois de mai déplorable pluvieux et frais.

Certains ruchers ont vu un taux d'essaimage rarement atteint. Sur un de mes ruchers regroupant des abeilles BUCKFAST, NOIRES et METISSES avec reines majoritairement de 2012 j'ai eu un pourcentage d'essaimage de 90% ! Certaines colonies ayant libéré jusqu'à 3 essaïms. En d'autres lieux cette fièvre d'essaimage semble avoir été moins importante.

Je retiendrai l'hypothèse d'un apiculteur du nord de la France ayant émis la suggestion suivante : « face à une menace pesant sur l'espèce, certains animaux ont tendance à se reproduire en plus grande quantité ». Le nord de l'hexagone ayant connu un printemps 2013 très humide, entraînant des inondations, en présence de températures fraîches a subi un essaimage hors norme.



Dans notre département ceux qui ont subi cet essaimage intensif sans suivre leurs colonies, souche ou essaïm, ont par la suite essuyé bien des déconvenues. Le conseil que je puis donner au débutant c'est que **systématiquement** lorsque l'on enruche un essaïm, on lui donne 2 à 3 kg de pâte nourrissante.

Dans quelques années, avec l'évolution des mentalités, ces colonies en arrivant parfois au cannibalisme, verront peut-être leur propriétaire/éleveur accusé de maltraitance aux animaux.

De plus les souches ayant libéré plusieurs essaïms se sont retrouvées exsangues et incapables de retrouver leur vitalité. Certaines ont pu se retrouver bourdonneuses. Phénomène signalé relativement souvent sur l'ensemble du département. Les uns évoqueront le facteur météo avec la difficulté d'effectuer le vol nuptial et d'autres le problème de mâles déficients. Sans occulter les chercheurs notant que 15 à 20% des

reines lors de leur vol nuptial ne retournent pas dans leur ruche.

Les hausses ne se remplissaient toujours pas en fin de printemps. La végétation prenait un sérieux retard. Une observation personnelle sur la floraison de châtaigniers dans l'environnement d'un de mes ruchers: 2011 floraisons le 10 juin, 2013 floraisons le 10 juillet. Trente jours d'écart ! Alors à ceux qui me posent la question « quand faut-il poser les hausses ? » je ne peux que répondre « au bon moment ! »

Puis début juillet le beau temps et la chaleur arrivent. Explosion des fleurs, pour n'en citer que quelques-unes des plus mellifères à cette période : trèfle blanc, ronces, tilleul. En 10 jours les hausses se remplissent. Ceux qui ont suivi de près leurs colonies sauvent la saison.

Malgré tout 2013 restera comme une mauvaise année dans le Cantal et dans toute la France. A oublier.

Informations générales 2013:

cette année n'aura pas vu se lever les incertitudes qui pèsent sur le devenir de la filière apicole. Loin s'en faut. Ce n'est pas le PLAN DE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'APICULTURE dévoilé au printemps par le Ministre de l'agriculture Stéphane Le FOLL qui va nous aider à y voir plus clair. Comme je l'avais relayé dans la presse locale, peut-on parler de « PLAN » quand aucune ligne budgétaire n'est précisément définie ?

Pour relayer ces inquiétudes je relève les propos de M. VEDRENNE président du SNA dans le n° 1006 d'Abeille de France : « *il est indéniable que l'apiculture de type familiale, modestement pluriactive ou quelquefois plus importante sera la grande victime de tout ce qui se prépare* » et ceux de M. BELVAL président de l'UNAF dans le n°753 d'Abeilles et Fleurs au sujet de ce plan qui prévoit de professionnaliser la filière « *l'apiculture familiale, qui participe de manière irremplaçable à la pollinisation des cultures et plantes sauvages, par un maillage de l'ensemble du territoire de ruchers de petites taille, assure près de 50% de notre production nationale souhaite-t-on la remplacer par une apiculture à l'américaine avec quelques hommes d'affaires exploitant des dizaines de milliers de ruches ?* »

PRIX DES MIELS : Ici il ne s'agit pas de proposer de manière arbitraire des tarifs à appliquer, mais plutôt inciter tous les producteurs quelle que soit la taille de l'exploitation à réfléchir sur le sujet. Que leur négoce se réalise sur les petits marchés locaux ou dans des volumes conséquents en conditionnement de fûts de 300kg. Nous souhaitons éviter une crispation entre amateurs et professionnels. Par professionnels nous entendons ceux qui tirent toute ou pour le moins une grande partie de leurs revenus de l'apiculture. Je citerai à nouveau M. BELVAL dans le N° 754 d'Abeilles et Fleurs : « *le miel rare ; en raison d'un manque récurrent de miel, les prix des quelques lots encore disponibles sur le marché s'envolent et les négociants se les arrachent à des prix que personne n'aurait pu imaginer il y a quelques mois seulement. Il est pourtant regrettable de constater que malgré la pénurie, trop souvent encore, sur le marché de détail, les apiculteurs vendent moins cher que les négociants* ».



Pour éviter toute malentendu nous suggérons à nos petits apiculteurs présents sur les marchés locaux, en concurrence avec des professionnels de s'aligner à minima sur le prix plancher de ceux-ci.

Les miels de qualité deviennent rares avec une production nationale qui s'effondre et de fortes suspicions concernant des lots falsifiés de miels d'importation.

Les producteurs en conventionnel respecteront également les producteurs BIO. Le mode de production BIO réclame beaucoup de travail et existe pour 2 raisons essentielles : l'apiculteur croit en ce mode de production et certains consommateurs ne veulent acheter que des produits BIO.

Chaque producteur, comme tout consommateur se doit de donner une

juste valeur marchande à un bon miel du **Cantal**. Il faut trouver un équilibre. Acceptons nos différences et essayons de vivre dans le respect de chacun.

Assemblée générale :

80 apiculteurs se sont retrouvés le 13 avril 2013 au Lycée agricole d'Aurillac, dans l'amphithéâtre mis gracieusement à notre disposition. Pour cette occasion tous les adhérents avaient été sollicités par courrier pour poser leur candidature au conseil d'administration. Seulement 2 nouveaux adhérents ont franchi le pas pour être élus. Il s'agit de M. FEL André et de M. LEHR Sylvain.

Les élections pour renouveler le bureau ont lieu tous les 3 ans. Du bureau précédent et par ordre alphabétique n'avaient pas souhaité renouveler leur mandat : M. BARBET André, M. BLANC Jacques, M. BLANC Robert, M. ESTIVAL Maurice, M. FREYSSINIER André, M. TARDIEU Michel. Tous les apiculteurs remercient ces personnes pour avoir donné de leur temps pour le bon fonctionnement de notre association.

Cette page étant tournée, nous ne sommes plus que 13 membres au Conseil d'administration. M. JOACHIN Ludovic a pris en charge la trésorerie, lourde tâche. A terme le déficit d'investissement de personnes dans le fonctionnement du syndicat sera préjudiciable. Des choix devront être faits et nous ne pourrons répondre à toutes les sollicitations. Il deviendra probablement délicat de pérenniser certaines prestations. Les bénévoles qui s'impliquent ont une lourde tâche à assumer.

Nous continuerons à privilégier le fonctionnement du dépôt mais en réduisant le nombre d'ouvertures en 2014 (*voir calendrier*). Les 6 bénévoles qui s'en occupent ne peuvent y consacrer plus de temps. Derrière les heures d'ouvertures il ne faut pas oublier : la réception des marchandises, leur rangement, le conditionnement, le nettoyage. Chaque année le volume de marchandises écoulé est en augmentation, sans oublier de nouveaux produits proposés. La diminution du nombre de jours ouverts aura en compensation la plage horaire des jeudis plus étendue.

En 2014 notre assemblée se tiendra à SAINT-FLOUR le samedi 26 avril. Les membres du Conseil

d'administration montrent ainsi à leurs adhérents répartis sur tout le département qu'ils font des efforts pour se rapprocher d'eux. Des bénévoles de la région de SAINT-FLOUR s'impliquent déjà pour que cette journée soit une réussite. C'est une démarche un peu nouvelle que nous essayons ; impliquer des adhérents volontaires sur des actions ponctuelles pour soulager les membres du bureau.

FORMATIONS :

Une formation pour apiculteurs débutants en février 2013 à la PLANTELIERE dans le local mis gracieusement à notre disposition par la CABA. Opération toujours couronnée de succès dans une ambiance chaleureuse avec le repas pris sur place et organisé par quelques bénévoles



Fin mai nous avons organisé une journée sur le thème de la division. Malheureusement le temps de cette fin de mois très humide ne nous a pas permis d'effectuer les manipulations envisagées sur le terrain. Toujours une bonne complicité entre les participants qui s'échangent des méthodes ou confrontent leurs interrogations.



Les stagiaires souhaiteraient des formations mieux ciblées en fonction de leurs connaissances. Le manque de bénévoles pour répondre à ces attentes légitimes, ne nous donne pas la possibilité d'envisager plus de stages en 2014.

Nous vous proposerons 2 sessions de formations en 2014.

La première pour les novices. En cours d'hiver, **samedi 15 février**, sur le site de la Plantelière.

Dans cette formation nous ciblons prioritairement **la connaissance de l'abeille, ses productions, son environnement, quelques aspects de la réglementation, ce qu'il vaut mieux faire et surtout ne pas faire.** La réglementation départementale et quelques déclinaisons locales n'y sont plus abordées étant décrites dans le document remis aux nouveaux adhérents.

Vous ne recevrez aucun autre courrier sur cette formation mais vous complèterez la case correspondante sur le bulletin d'adhésion ainsi que le coupon d'inscription. Nous devons aménager la salle, prévoir l'accueil et le repas. Merci de respecter les prescriptions.

Ici l'entraide peut trouver tout son sens en participant à la mise en place du repas. Proposer un apéritif, préparer le dessert, en amenant des pâtisseries que vous aurez confectionné. Nous sommes preneurs de toutes vos bonnes idées et surtout de vos coups de main.

La deuxième se déroulera **le vendredi 23 mai** sur le site de la Plantelière. Sur le thème de l'élevage de reine. Il est impératif que plus d'adhérents s'initient à cette technique et surtout franchissent le pas de la réalisation.

Faire de la sélection et remplacer ses reines est primordial pour l'apiculture. Surtout dans l'espoir d'améliorer ses colonies. Que l'on soit possesseur de 5 ruches ou de plusieurs centaines c'est maintenant incontournable.



On l'a déjà évoqué, par manque de bénévoles le syndicat ne peut assurer plus de formations. Mais rien n'empêche les petits apiculteurs de se regrouper pour lancer au moins un élevage par an et partager par la suite leurs reines d'élevage !

Ce vendredi 23 mai interviendra le technicien de l'ADAA, M. Olivier CELLE. Il fera du greffage aux participants qui le souhaitent avec des souches sélectionnées : BUCKFAST,

NOIRES, etc... Mais pour cela il faudra venir avec sa ruche d'élevage et les accessoires prêts à recevoir les larves. La proposition ci-dessus de partager un élevage à plusieurs prend tout son sens. Un apiculteur faisant greffer 30 cupules partagera le résultat avec ses collègues : moins de matériel, moins d'investissement, seront les gages de réussite de ce type d'opération.

Vous vous préinscrivez sur le bulletin d'adhésion pour nous permettre de préparer la journée. Greffer 40 barrettes sera un maximum pour la journée, soit quand même 600 futures reines ! Il sera demandé 10€ par participant qui ne pourra utiliser au maximum que 3 barrettes. Soit 45 reines « potentielles » issues de souches de bonne valeur pour 10€, l'investissement paraît plus que raisonnable.

Ceux qui n'ont pas de ruche d'élevage nous leur donnerons quelques pistes pour répondre à ce besoin. Ils préciseront cette attente sur le bulletin d'adhésion ou consulterons la littérature apicole traitant le sujet.

Cette journée sera maintenue, quelles que soient les conditions météo. Les détails seront présentés à l'AG de Saint-Flour.

CIRES : nous collectons la cire de nos adhérents. Ce service trouve de plus en plus de sens, car les cours de la cire s'envolent. Plusieurs indices peuvent nous amener à penser que ce n'est pas prêt de s'arrêter. Il a suffi que sur le port de Marseille des containers de cire provenant de pays tiers soient bloqués pour qu'un important cirier rencontre de grandes difficultés pour fournir ses clients habituels. En France si la production de miel est en chute libre, il doit en être de même pour la cire. Bien qu'aucun chiffre ne circule sur le sujet. De plus en plus d'apiculteurs gaufrent leur cire dans leurs ateliers et les apiculteurs BIO font de même ou utilisent des circuits plus confidentiels.

L'intérêt ira grandissant à pouvoir récupérer la cire de ses abeilles. Nos petits apiculteurs peuvent se regrouper pour employer les chaudières mises gracieusement à leur disposition.

Si le tarif de la cire continue de grimper, une solution pourra consister à ne plus mettre qu'une amorce sous la tête de cadre.

Même si le coût devient conséquent il vous faut changer au

moins 2 cadres de corps par an. C'est un gage de bonne hygiène pour la colonie. En plus des pesticides concentrés dans les vieilles cires vous risquez de favoriser la prolifération de la **petite teigne (Achroea Grisella)**. Sa présence se traduit par l'observation dit du « couvain chauve » encore appelé « couvain tubulaire ». Au cours de mes visites de ruchers dans le cadre du réseau de surveillance épidémiologique apicole, ce symptôme a pu être observé de nombreuses fois, surtout en fin de saison.

Concernant le remplacement des cires de vos hausses, même si le facteur hygiène est moins primordial, il est important de les renouveler pour augmenter la qualité de vos miels. Les cires deviennent noires quand : la reine est montée pondre, du pollen a été stocké, plusieurs récoltes ont eu lieu.

Les vieilles cires augmenteront le taux HMF (*Hydroxyméthylfurfurol*) de vos miels. Nom barbare employé pour définir une altération des miels. Ce taux HMF est systématiquement vérifié lors de toute transaction de gros volumes de miels. Ce taux HMF ira croissant avec la température et la durée de stockage des miels.

VOL DE RUCHES : Quelques vols sont toujours signalés sur notre département. Le plus souvent il s'agit de 2 ou 3 ruches emportées, parfois plus.

Les victimes de vols feront toujours une déclaration en gendarmerie.

Le plus dissuasif pour éviter ce type de vol reste de solidariser un lot de ruches (2 ou 4) sur une palette. Veiller également à installer de manière discrète les ruches.

D'autre part quelques apiculteurs signalent que leurs ruchettes pièges disséminées, en dehors d'un rucher bien matérialisé, disparaissent. Dans cette situation il n'y a pas lieu de signaler le vol pour prétendre à une indemnisation. Un risque est pris en implantant ces pièges de façon aléatoire, il faut en accepter les conséquences : soit une dégradation soit un vol. Même si c'est toujours regrettable.

Toute déclaration de sinistre pouvant prétendre à une indemnisation suivant l'option choisie doit passer obligatoirement par le syndicat.

OBSERVATIONS GENERALES :

Dans le cadre du réseau de surveillance épidémiologique j'ai été amené à visiter plusieurs ruchers. Dans certains un taux de présence de NOSEMOSE a été révélé dans les analyses. Dans pratiquement tous les cas le seuil était largement inférieur au seuil dit « critique ». Mais les ruchers où ce seuil de NOSEMOSE était présent je pouvais retenir que les emplacements manquaient de luminosité. Le facteur risque étant probablement aggravé par une année particulièrement humide. Mais en plus, lors de la visite de début d'automne, toujours dans ces mêmes ruchers on trouvait encore des larves de couvain plâtré (*ascosphaéra apis*) Trop souvent un apiculteur faisant visiter ses ruches par une chaude journée d'été tiens le propos suivant : « *elles ne sont pas bien mes ruches, là à l'ombre ?* »

Non.

Personnellement je suis convaincu que sous nos latitudes nos abeilles se défendent toujours très bien des plus fortes chaleurs, mais que l'humidité, et ce en toute saison, leur est préjudiciable. En conclusion exposez vos ruches au soleil. Surtout évitez les résineux et les obstacles masquant le soleil. Lorsque le soleil est bas sur l'horizon, en mauvaise saison, certaines ruches ne sont pratiquement jamais atteintes par son rayonnement. Pensez-y.

Dans le Cantal il serait surprenant que nos abeilles ne trouvent pas d'eau à proximité pour réguler la température de la ruche. Le besoin d'eau pour maintenir la température n'étant nécessaire qu'en dehors des miellées. En période de récolte de nectar, l'humidité présente dans celui-ci suffit aux besoins en eau de la colonie.



Sur la photographie vous noterez les ruches exposées en plein soleil sur le plateau de Valensole. En climat méditerranéen chaud et sec.

Si une année exceptionnellement chaude arrivait il sera toujours temps de mettre à proximité un abreuvoir. D'ailleurs pourquoi ne pas le mettre systématiquement ? La présence de

porteuses d'eau autour d'un abreuvoir aménagé est toujours très riche d'enseignements.

Les nouveaux apiculteurs sont avides de conseils mais trop souvent à la recherche de solutions simples que l'on pourrait qualifier de « passe-partout »

Nous ne serons jamais en mesure de donner une méthode ou solution satisfaisant tous les possesseurs de ruches. Dans le Cantal par exemple il n'est pas raisonnable de donner du sirop pour reconstituer un stock de provisions après le 10 octobre. Ce qui prévaut dans tous les cas c'est l'observation du corps de ruche. Ce qui est bon pour une ruche ou un rucher à un moment précis peut s'avérer néfaste pour d'autres colonies. Nous prendrons l'exemple du nourrissage pour préparer l'hivernage. En fin d'été certains apiculteurs ayant donné des volumes conséquents de sirop la reine n'avait plus de place pour pondre. Dans cette situation il valait mieux ne rien faire.

Les sirops demandent plus de compétence pour leur distribution, que ce soit en spéculatif au printemps, en fin d'été pour une relance de ponte ou pour reconstituer un stock hivernal. Dans le doute le débutant n'utilisera que de la pâte de nourrissage en la posant directement sur le nid de couvain. Par la suite au fil des ans après de multiples observations la mise en œuvre de sirops pourra se pratiquer. Sans compter qu'après plusieurs années il y faudra optimiser la densité du sirop, la quantité, la température. Autant de variables à ajuster en fonction de l'objectif à atteindre ! La solution du sirop 50/50 (1kg de sucre pour 1 l d'eau) est souvent citée. Facile à réaliser soit même, il n'en reste pas moins que cette proportion n'est pas optimum dans beaucoup de circonstances.

Le sujet du nourrissage devient une préoccupation majeure de nombreux apiculteurs. Souci très (trop ?) présent pour la mise en hivernage mais disparaissant dès que les premiers beaux jours printaniers arrivent. Alors que la pénurie de nourriture est surtout plus présente dès que la ponte est vraiment relancée. Si l'inquiétude du manque de nourriture en hiver est légitime il ne faut pas sombrer dans l'irrationnel.

Il n'y a pas un lien direct entre la quantité d'abeilles et le miel à laisser aux abeilles pour bien passer la mauvaise saison.

Construisons un exemple. Deux colonies fin septembre avec les mêmes provisions, environ 10kg de miel. La première, populeuse comprenant 30000 abeilles mais avec une reine qui a cessé de pondre. La seconde moins populeuse avec 20000 abeilles mais avec une jeune reine qui pond chaque jour environ 500 œufs. Selon vous laquelle risque de manquer de provisions ?

La seconde bien entendu, car c'est le couvain et ses larves qui consomment le miel. Alors que la première colonie verra sa population décroître, la seconde va rattraper et dépasser la première avec des abeilles jeunes. Celle-ci aura besoin d'un complément de nourriture. Ainsi il ne suffit pas de soupeser la ruche mais il faut observer le nid de couvain. Encore et toujours les observations directes, ce sont les seules permettant de juger efficacement : ponte, provisions, présence de reine, suspicion de maladie, etc....

DEPOT : situé au 23 Bd de Canteloube à AURILLAC. Situé en face de la grange de Canteloube au fond de la cour du GDS 15, entrée également identifiée avec le logo de l'entreprise SAMP. Suite à son extension nous avons été en mesure d'approvisionner de nouvelles marchandises. Notamment du sirop en container perdu de 14 ou 28kg. Ces sirops sans maltose, avec une matière sèche de l'ordre de 75% ont une durée de conservation longue.

Nous avons été en rupture de stock de conditionnement verre et/ou plastique en fin de saison. La fréquentation et le volume des marchandises enlevé sont en constante progression depuis plusieurs années.

Quelques règles à observer pour faciliter le travail des bénévoles. Respect des horaires, vérifier à l'embarquement les marchandises emportées et la facturation.

Concernant le matériel bois : ruches, cadres, hausses, une fois enlevé ce type de matériel ne peut-être rapporté et pour quelque raison que ce soit : présence de nœuds, déformation, fentes ou tout autre problème pouvant survenir ultérieurement. Il en va de même pour d'autres produits comme la cire gaufrée ou les pots verres souvent fragiles.

SE PROCURER DES COLONIES :

Les apiculteurs connaissent de grandes difficultés pour se procurer des colonies. Il y a toujours un déficit entre l'offre et la demande surtout chez les petits possesseurs de ruches. Les professionnels anticipent leurs besoins d'une année sur l'autre et réservent leurs colonies la saison précédente.

Les prix d'une colonie restent élevés. A ce jour rien n'indique que la tendance puisse s'inverser.

Certains revendeurs grossistes émettent des « réticences » pour négocier leur production avec les apiculteurs amateurs. Il arrive bien des déconvenues à l'acheteur avec ses premières colonies. Payées parfois au prix fort. Par la suite il a tendance à incriminer la mauvaise qualité de la fourniture, sans se remettre en cause. Mais a-t-il écouté et compris tous les conseils du fournisseur ? Rien n'est moins sûr.

Quelques écueils à éviter si on se lance en apiculture, en ne connaissant que peu de choses. Surtout si l'on ne veut pas consacrer beaucoup de temps et d'énergie à ce loisir. Dans ce cas de préférence on s'orientera vers des abeilles de type « noires » ayant une plus grande autonomie. Sinon on pourra se diriger vers d'autres races mais on s'exposera à un suivi plus rigoureux des colonies.

Par abeilles « noires » il faut rester extrêmement prudent car beaucoup d'apiculteurs pensent posséder ce type d'abeille. Alors qu'il n'en est rien. Leurs abeilles étant métissées dans presque tous les cas. Vous ne pourrez acheter des abeilles noires que si le fournisseur vous présente une garantie sérieuse sur l'origine.

Nous conseillons aux débutants de commencer avec 2 ruches permettant des éléments de comparaison. Par la suite au fur et à mesure de leurs progrès et de l'acquisition de leurs connaissances ils augmenteront leur cheptel et pourront opter pour d'autres races. Mais toujours de manière prudente et progressive.

De nombreux apiculteurs cherchent des informations sur INTERNET. Je les invite à la plus grande prudence en

les incitant à décrypter tout ce qui peut se cacher derrière l'information. Le minimum étant de s'assurer que la méthode décrite peut s'appliquer sans restriction à vos colonies. Etes-vous certains qu'un protocole, même bien détaillé, mis en œuvre à MENTON puisse s'appliquer à ALLANCHE sans rien modifier ?

VESPA VELUTINA :

Le frelon asiatique s'installe et stagne !



8 signalements (contre 11 en 2012) confirment l'installation du frelon asiatique dans notre département. Sa présence est bien évidemment constatée dans le sud-ouest (MAURS, PARLAN, CASSANIOUZE) et son installation dans le nord-ouest est renforcée (MENET, SAIGNES).

Pour autant, et pas seulement dans le Cantal, on constate une stagnation de la prolifération. Cela a déjà été constaté pour d'autres espèces invasives qui, après une pause, prolifèrent à nouveau. Il est donc nécessaire de rester vigilant.

Le kit de destruction des nids mis à notre disposition en 2012 par l'ADAA (Association pour le Développement de l'Apiculture en Auvergne), a été confié à Christian TABOURNEL, un adhérent de MAURS qui a la « faculté » d'observer des nids. L'autorisation d'utiliser provisoirement du dioxyde de soufre lui a permis de détruire 3 nids pendant le mois de septembre, dont un situé à 24 mètres de hauteur.

L'organisation de la lutte au niveau départemental est toujours attendue. J'espère pouvoir vous donner de bonnes informations lors de notre prochaine assemblée générale.

Article de M. JOACHIN Ludovic référent frelon asiatique

CONCLUSION : Le Conseil d'Administration remercie tous ses adhérents qui lui font confiance. Nos remerciements vont également à :

M. le Directeur, M. le Président et tout le personnel du GDS 15 pour les locaux mis à disposition et leurs multiples services

A la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac (CABA) pour le prêt gratuit des locaux de la Plantelière, au personnel de la Plantelière pour leur implication dans le bon fonctionnement des ruches installées sur le site, utilisées pour nos formations internes.

Lors de l'assemblée générale le 13 avril 2013 André BARBET a choisi de mettre un terme à ses fonctions de trésorier. Je tenais, tout d'abord personnellement, et au nom de tous les apiculteurs du Cantal à lui adresser mes remerciements à la hauteur de son engagement.

Depuis de nombreuses années il a œuvré avec efficacité et contribué au bon développement de notre structure. J'associerai son épouse, Jeannette, qui a répondu à toute heure aux nombreux appels téléphoniques de nos adhérents et qui a contribué activement à chacune des manifestations.

Je vous souhaite à tous de passer de bonnes fêtes de famille. Je formule les vœux les meilleurs pour 2014. En espérant que nous partagerons tous ensemble des moments de convivialité autour de notre passion : l'apiculture.